

République Française - Département de Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 04 MARS 2026

Date de convocation : 25.02.2026	
Membres :	
En exercice :	15
Présents :	13
Votants :	13
N°11	

L'an deux mille vingt-six le MERCREDI 04 MARS à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Gérard BOURGEOIS, Marylène JEAN, Philippe SAINT CLAIR SPROUL BOLTON, Ghyslaine JAUMOTTE, Bertrand CROSET, Serge GAGNAIRE, Fabien JEAN, Florent LAZARE, Magali LORENZI, Isabelle FABRE, Marine BLAISE,

Procuration :

Absents : Jean-Marie TORELLI, Cécile DE LUCA

Secrétaire : Suzy MACHUROT

N° 11 – OBJET : CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que de très nombreux chats errants étaient présents sur le village et se multipliaient.

Des conventions de stérilisation et d'identification ont été signées avec la fondation 30 Millions d'Amis avec une participation financière de 50% soit 60 euros pour une femelle et 50 euros pour un mâle depuis 2019.

Aujourd'hui, la grande majorité de chats errants est stérilisée, mais il convient de continuer cette campagne, de manière à ce que les nouveaux chats ne se reproduisent pas.

Monsieur le Maire propose de passer une nouvelle convention pour la stérilisation de 15 chats pour l'année 2026 pour un montant total de 1650 euros ce qui représente la somme de 825 euros restant à la charge de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE le projet de stérilisation et d'identification de 15 chats errants.**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous documents et pièces nécessaires à sa mise en œuvre.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et les membres présents ont signé au registre.

Copie certifiée conforme,

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT

Le Maire,
Frédéric ROUET

